Au fil du Doulon

Bulletin municipal n° 6
Saint Didier sur Doulon

Le mot du maire

Six ans déjà, le mandat est passé. Il y a six ans nous étions plus jeunes, le temps passe vite. Dans le premier mot du maire, je devais vous rendre compte en fin de mandat, nous y sommes. Je ne vais pas vous parler des réalisations de l'équipe municipale : c'est dit dans le journal et vous avez pu suivre la vie de la commune sur le site. Par contre je veux vous parler de ce qui reste à faire : il y a encore beaucoup de projets à porter: par exemple l'aménagement de la mairie, son accessibilité, un véhicule municipal, l'eau au village du Fronvel, le goudronnage à Tavernols et Moissac Bas, les petits patrimoines...

A l'heure où les cantons sont remaniés, voire les régions : quel avenir pour les communes ? 2014 est une année chargée en élections: élections municipales puis européennes. Une abstention de votre part donnerait raison à ceux qui disent que les communes n'ont pas d'avenir. Votez !

Pour moi la meilleure motivation pour repartir dans un mandat, c'est la défense de la commune, bec et ongles. Nous avons nos budgets certainement petits mais équilibrés avec une pression fiscale raisonnable. C'est important de nos jours. Bonne santé et réussite à tous.

Votre maire, Christophe Courteix

Meinaza te !

La vie de la commune en 2013

Etat civil

Pour l'année 2013, deux naissances et cinq décès ont touché des habitants de la commune.

Naissances

-Jules Daniel CHALEIL, né à Issoire le 31 juillet, fils d'Audrey JOURDE et Jérôme CHALEIL, domiciliés à la Baraque de Cenat ;

-Elora JARLIER PAUL, née à Issoire le 18 septembre, fille de Stéphanie PAUL et Christophe JARLIER, domiciliés à L'Hermitagne.

Décès Ont été inhumés dans le cimetière communal :

-Georges JOURDE, de Moissac-Bas, décédé le 06 avril à l'âge de 77 ans,

-Gisèle VALENTIN, sa veuve, décédée le 13 juillet à l'âge de 75 ans,

-Raymond FOURNIER, du bourg, né à Vintz, décédé le 28 novembre, à l'âge de 77 ans,

-(Vital) Henri SAUVEYRE, du Fronvel, notre doyen masculin, décédé le 07 décembre à l'âge de 92 ans.

Il convient de signaler en plus le décès de Tatiana PION, le 15 mars 2013 à l'âge de 88 ans, pour qui une cérémonie a été célébrée dans notre église.

Nos Doyens

L'année 2013 a permis de fêter le centenaire de notre nouvelle doyenne, madame Saby née Eulalie Saboury de Moissac-Haut. Au nom de tous les Saindiérois, le Maire et les membres du CCAS ont organisé, le 20 juillet, une cérémonie officielle mais très conviviale à son domicile pour célébrer dignement l'événement avec sa famille et ses proches.

Notons par ailleurs que pour les hommes, notre

nouveau doyen se trouve dorénavant être Pierre FOURNIER, de Vintz, né en 1923 et donc âgé de 90 ans.

Faits divers

Une météo capricieuse

Si l'hiver 2012-2013 est resté normalement rigoureux, avec des phases de «yoyo» et n'a pas nécessité de déneigement, il s'est prolongé fort tard sur le printemps, très frais et très humide (il neigeait le 26 avril) ce qui a compliqué le travail des agriculteurs et compromis les récoltes de fruits.

L'été a connu le même yoyo mais avec de forts orages: tandis que le 28 juillet saint Abdon et saint Sennen étaient copieusement arrosés à Cenat, la foudre a frappé en divers endroits de la commune, particulièrement le samedi 27 juillet sur le secteur La Vèze, Le Soleil, Le Mas, Baffoulet : arbres éclatés, réseau téléphonique totalement détruit depuis Laval, compteur EDF en flammes… Si l'électricité a vite été rétablie, le téléphone n'a finalement refonctionné totalement que le 6 septembre.

De même, pour le présent hiver 2013-14, la neige est tombée en abondance et ce dès le 15 novembre

perturbant la circulation, persistant près d'un mois et nécessitant le déneigement. Signalons une nouveauté : la RD 19 est désormais salée sur toute sa longueur, ce qui a pour l'essentiel évité les habituels poids lourds en perdition entre Javaugues et Charlette.

La vie sociale

La St. Roch et les commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Exceptionnellement cette année, en raison des disponibilités du Père Raveyre, la cérémonie officielle, présidée par le maire, Christophe Courteix et le nouveau président des A.C., Hervé Romagon, s'est déroulée le mercredi 8 mai, veille de l'Ascension, devant le monument aux morts; l'assemblée s'est ensuite transportée à La Vernède car la messe pour les Anciens

combattants a été dite en plein air au pied de la chapelle St Roch, et c'est sous les drapeaux, qui resplendissaient au soleil, qu'ont été bénis les fruits de la terre pour les Rogations. Tous se sont ensuite retrouvés à la mairie pour partager le pot de l'amitié offert par les Anciens combattants.

Pour la commémoration du 11 novembre, le déroulement habituel a été respecté le dimanche 17/11 : messe dans l'église précédant la cérémonie devant le monument, lecture des manifestes puis dépôt de gerbes, minute de silence, sonnerie « Aux morts » et enfin Hymne national, le tout sous une météo clémente. L'ensemble s'est conclu à la mairie par le vin d'honneur offert par la Municipalité.

Les jeunes lauréats récompensés

En 2013 encore, sept jeunes saindiérois(es) se sont distingué(e)s par leur réussite aux examens qu'ils présentaient au printemps 2013 ; ils ont été reçus à la mairie le 16 août, félicités par le Maire, Christophe Courteix et récompensés par un bon d'achat dans un magasin de sport de Brioude. Les heureux lauréats sont :

-Laura Jourde, de Moissac-bas pour son BEP Accompagnement et services à la personne ;

-Antoine Pougheon de Celhac pour son bac Pro Agro équipement ;

-Quentin Flory, de Cenat pour son Bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant);

-Marie Bruhat, du Mazel pour son BTS Arts appliqués ;

-Alexandre Chaleil de Pissechien pour son diplôme de Compagnon charpentier ;

-Pierre Marchand, du Mazel, pour son Master 1 d'économie à Lille ;

-Mathieu Romagon, du Soleil, pour son diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Centrale de Lyon.

Repas et colis des Aînés

Comme chaque année, les Conseillers municipaux et les employés communaux se sont joints au repas organisé le 13 octobre par le CCAS en l'honneur de nos Aînés.

Après l'excellent déjeuner préparé et servi par nos aubergistes, Tyna et Christian Poujeols, les histoires et les chansons ont marqué l'arrivée des trois «jeunes anciens » : Marcel Bruhat, Annie Saby et Michel Sallé.

De même, les habitants-électeurs de la commune, âgés de plus de 70 ans, ont reçu le colis de fin d'année offert par le CCAS et distribué par les Conseillers; 59 personnes en ont bénéficié, soit 25 femmes, 12 hommes et 11 couples.

La vie culturelle

La première messe du Père Nicolas Pourrat

Après avoir été ordonné prêtre par Mgr. Brincard, évêque du Puy lors d'une magnifique cérémonie le 30 juin dans la cathédrale ponote, Nicolas Pourrat, originaire de Moissac-bas et devenu « Père Nicolas » a souhaité célébrer sa première messe dans notre église paroissiale le 21 juillet, en présence de sa famille, du Père Raveyre et de nombreux paroissiens. Un vin d'honneur offert par la famille a conclu cet événement.

Une commune vivante

St Didier est bien une commune qui bouge ! En plus de ses activités habituelles le Comité des fêtes a ajouté cette année le bal Disco des Jeunes la veille de la fête, mais aussi le 4 novembre une après-midi Thé dansant et, du fait d'un plus grand nombre de jeunes enfants sur la commune cette année (21 enfants de 0 à 11 ans)

il a invité le Père Noël , à l'occasion d'une fête donnée à la mairie le 09 décembre pour distribuer jouets et friandises aux enfants après une photo au pied du sapin.

Signalons aussi la très intéressante et originale exposition de plusieurs centaines d'anciennes étiquettes de bouteilles, dont les plus vieilles remontaient au milieu du XIX° siècle, organisée dans l'auberge, en partenariat avec Christian et Tyna Poujeols du 21 mai au 15 juin par le collectionneur, M. Bruno Camus, de La Fagette.

D'autre part, organisée du 23 au 25 août par l'association DIMECLUB, s'est tenue dans les locaux prêtés par la municipalité une exposition des travaux réalisés lors de réunions sur plus de 150 vieux clichés fournis gracieusement par 35 donateurs, portant sur des événements officiels ou familiaux, mais aussi les travaux agricoles ou encore le bourg autrefois, elle a accueilli 130 personnes venues consulter ces documents irremplaçables qui forgent l'identité saindiéroise.

Administration et cadre de vie

Informations diverses

Le Gentilé

Après un appel sur Internet il y a près de deux ans, puis l'appel passé dans le numéro précédent du Fil du Doulon, ce sont 72 propositions qui sont arrivées à la Mairie ; parmi celles-ci, après élimination des propositions qui existaient déjà pour d'autres St Didier et des doublons, il restait 44 propositions possibles. Un premier vote, au niveau du Conseil municipal en a retenu 8. Un bulletin a alors été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, et 80 réponses ont été renvoyées à la Mairie: c'est « Saindiérois » et « Saindiéroise » qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et qui devient donc notre gentilé.

Les agents communaux

Le contrat de Johana (Angélique) Janssen prenant fin, c'est notre nouvelle habitante du Moulin Roubin, Priscilla Dennetière, qui lui succède pour 10 h. hebdomadaires. Pour ce qui est de Norbert Noireault, il fait maintenant l'objet d'un CDD de 28h à l'issue de son contrat « aidé ». Qu'ils soient tous les trois remerciés pour leur efficacité et leur gentillesse.

Le recensement

Notre commune fait à nouveau l'objet d'un recensement partiel, du 16 janvier au 15 février 2014. C'est Johana Janssen, qui s'était très bien acquittée du précédent en 2008 qui sera encore notre agent recenseur cette année : réservons-lui le meilleur accueil.

Rappelons qu'elle doit prendre en compte toutes les personnes qui constituent le foyer et qui y sont présentes sur la période. Elle reviendra si vous êtes absent(e) exceptionnellement, mais pas si vous vivez momentanément dans une autre résidence. Ajoutons cette nouveauté : il est désormais possible de se faire recenser sur Internet.

☑ Le site www.saintdidiersurdoulon.fr/

Tableau de fréquentation	2011	2012	2013
Nombre de visites	3983	5549	6218
Visiteurs différents	2888	3261	3641

Créé en juin 2010, le site internet de la commune continue sa progression comme le montre le tableau de fréquentation, prouvant par là son utilité. Le tableau des disponibilités des gîtes et des salles de la mairie y est dorénavant tenu à jour.

☑ Le point sur le SICTOM

Comme il avait été annoncé dans le précédent numéro, l'usine Vernéa de traitement des déchets de Clermont-Beaulieu a bien démarré sur l'automne 2013, sachant que c'est précisément avec les ordures du SICTOM Issoire-Brioude que l'installation a assuré sa montée en puissance. C'en est donc fini des inquiétudes de ces derniers temps concernant les lieux et les variations de prix pour la mise en décharge de nos déchets. Il ne resterait qu'à trouver un accord avec la SNCF, actuellement réticente, pour l'acheminement direct des ordures par le rail, avec des centres de transfert (Issoire et Lempdes) et un raccordement privé dans le site Vernéa, tels qu'ils sont prévus dans les études.

Dans le même temps, le programme de sensibilisation à la réduction des déchets est entré en phase opérationnelle, avec des résultats encourageants, tant quantitatifs que qualitatifs (moins de déchets toxiques).

☑ Le point sur le Syndicat du Doulon et les travaux d'interconnexion

Conformément aux prévisions, les travaux d'interconnexion du réseau du Doulon avec le Syndicat de Fontannes sont à ce jour avancés à moitié (tranchées, réservoirs nouveaux…), ils se poursuivent avec l'installation des équipements électriques (pompes…) puis la traversée de Champagnac. Sauf météo trop défavorable, le projet devrait être réalisé à la fin du printemps, et c'est une eau de qualité qui coulera alors en suffisance aux robinets des abonnés.

◉ Ce qui a été réalisé en 2013

☑ Le petit entretien

Comme à l'accoutumée, nos employés communaux Norbert, Johana puis Priscilla se sont consacrés à toutes les besognes indispensables pour que la commune fonctionne et offre l'image d'une collectivité entretenue et accueillante; il en va ainsi de la tonte des abords de la mairie et du parking, de l'entretien de la mairie, des gîtes et du cimetière, des nettoyages des têtes d'aqueducs, des « reverdos », des périmètres de captages, de l'approvisionnement des tas de pouzzolane, des plantations, de l'arrosage des fleurs qui égaient le bourg l'été ainsi que de la pose des illuminations qui contribuent à le rendre vivant pendant les fêtes.

☑ La campagne annuelle d'élagage

Pour la cinquième année consécutive, l'entreprise GIRAUD a procédé fin avril à une campagne de 6 jours d'élagage sur les secteurs de Joux, Moulin Roubin et Largne-Lousparel avec l'aide, par roulement, de plus de trente bénévoles ; il faut ajouter le ramassage des branches, lui aussi bénévole qui a eu lieu fin juin. La réussite de cet appel au bénévolat, unique dans la région, reste un grand moment de convivialité, de solidarité et une preuve de la cohésion sociale dans notre commune.

A l'issue de cette dernière campagne, c'est la totalité des 38 kilomètres de notre réseau goudronné qui a été traitée sur cinq ans, limitant la formation de mousse, facilitant le déneigement (moins de branches à tourner), le dégel et le séchage, apportant une meilleure visibilité et permettant une pause de quelques années ; le budget économisé pourrait être reporté sur d'autres objectifs.

Le fauchage et l'éparage ont aussi été assurés comme chaque année.

☑ Les volets et les peintures de la mairie

Grâce en partie à leur nouveau local, nos agents communaux ont pu, malgré les intempéries, procéder au démontage, à l'entretien , à la réfection des peintures et au raccrochage de l'ensemble des volets de la façade de

la mairie, tandis que la porte, les rampes extérieures, les grilles et les portails ont été traités et repeints pour un coup de fraîcheur qui s'imposait.

La toiture de la maison commune a aussi nécessité une intervention à l'occasion de laquelle deux pannes ont dû être changées. De même, l'ancienne « plonge » de l'auberge a été installée dans la cuisine de la mairie pour faciliter les manifestations.

☑ Les « ardoises » du clocher

À la suite de la remise en état des abat-sons de l'église, il a fallu faire appel à une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques (BAUDET) pour remplacer quelques « ardoises » de zinc qui s'étaient envolées du clocher, créant des fuites d'eau. Nos vieilles cloches paroissiales sont de nouveau au sec.

☑ Le programme d'installation de bancs et tables

Comme chaque année, deux nouvelles tables de pique-nique ont été installées pour les touristes et les randonneurs et aussi les habitants : l'une à Lugeastre, l'autre à Moissac-bas. Ajoutons qu'un banc neuf remplace désormais les deux anciens, hors d'usage, qui se trouvaient le long de l'accès au grand pont du bourg.

☑ Le logiciel d'accès au cadastre

Ce nouvel outil informatique est actuellement en cours d'installation et devrait être prochainement opérationnel au Secrétariat de mairie.

☑ Goudronnages et suivi de la voirie communale

Pour cette année 2013, des travaux d'élargissement se sont déroulés sur le chemin « des granges » à La Vernède, pour lequel un busage de 300m de long s'est révélé nécessaire dans ce secteur humide et mal drainé

De même, des travaux de goudronnage neuf ont été réalisés sur l'accès à Chevissières.

☑ Le soutènement de la RD 56 dans le bourg

Alors que tous les financements sont en place, la DETR acquise, la subvention du Conseil Général confirmée et le bénéfice des amendes de police accepté , les délais de recours administratifs consécutifs à la commission de choix de l'entreprise, joints aux intempéries de l'automne n'ont pas permis un démarrage du chantier d'enrochement sur 2013. Par contre, une dernière réunion s'est tenue le mardi 14 janvier dernier , à laquelle étaient représentés le Conseil général, la DDT, l'entreprise Chambon, les Cabinets d'études (dont GEOLITH) et la Municipalité : il a été convenu qu'après un mois de préparation du chantier sur janvier/février, celui-ci pourrait démarrer fin février pour se conclure fin avril. Sur cette période, la circulation serait maintenue, mais soumise à alternance tandis qu'une dérogation de tonnage permettrait l'accès, par La Gravière, aux matériaux et aux engins.

◉ Ce qui sera réalisé en 2014

Mis à part les chantiers en cours d'achèvement, le programme sera à définir par la nouvelle équipe selon la fin du budget en cours, et le nouveau budget qu'elle proposera.

2014 : année électorale

◉ Élections municipales : renseignements pratiques

☑ De nouvelles dispositions pour le scrutin

Pour ce qui concerne les communes de moins de 1000 habitants, comme la nôtre,

-les 11 Conseillers restent comme auparavant élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours ;

-il reste possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage) ;

-les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement ;

-la candidature individuelle reste possible (si déclaration préalable) ;

-la parité hommes/femmes ne s'applique pas en dessous de 1000 habitants.

MAIS ATTENTION ! :

-**Vous ne pourrez voter que pour des candidats qui se seront préalablement déclarés** comme tels à la Sous-préfecture et **dont la liste sera affichée** dans le bureau de vote ;

-cette déclaration sera reçue à la Sous-préfecture du 13 février au 06 mars 2014 (à 18h) ; (voir liste des documents à fournir).

-si vous placez le nom d'une personne non inscrite sur un bulletin, ce nom ne comptera pas ;

-les Conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre d'un tableau établi après l'élection du Maire et des Adjoints, donnant ces derniers dans l'ordre, suivis des autres conseillers classés selon le nombre de voix qu'ils auront obtenues. Sauf avis contraire (loi actuellement examinée au Sénat) en cas de cessation d'un mandat de Conseiller communautaire, celui-ci serait remplacé automatiquement par le Conseiller suivant du tableau ;

-ENFIN, **la présentation d'une pièce d'identité officielle devient obligatoire**, même à St Didier, pour voter (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, famille nombreuse…). Tout manquement pourrait faire l'objet d'une réclamation qui serait susceptible de faire invalider le scrutin : pensez à vous munir de ce document, les scrutateurs y seront attentifs.

☑ **Le scrutin se déroulera** le dimanche 23 mars 2014, de 8h à 18h et, si besoin le dimanche 30 mars 2014 dans la salle « de l'estrade » de la mairie ; le dépouillement commencera aussitôt après.

☑ **Le vote par procuration**
a fait l'objet le 20/12/2013 d'un arrêté simplifiant les formalités : si l'électeur « mandant » peut toujours se rendre au Tribunal, au Commissariat ou à la Gendarmerie (jamais à la mairie) de son domicile ou de son lieu de travail et y remplir un formulaire cartonné, il peut aussi désormais « préparer le travail » en tirant sur internet le formulaire Cerfa approprié (deux pages, pas de recto-verso), en commençant à le remplir sauf pour les mentions manuscrites (signalées) qui doivent être inscrites devant l'autorité compétente où le document sera de toute façon déposé pour être transmis au maire du bureau de vote du « mandataire ». Voir sites :
http:/vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml
www.intérieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

◉ Les élections européennes

☑ **Celles-ci se dérouleront,** au scrutin de listes bloquées (pas de panachage) avec représentation proportionnelle, le dimanche 25 mai 2014.

◉ Pour que vive Saint Didier sur Doulon

À l'approche des élections municipales et communautaires de mars 2014, il importe de prendre conscience que le mandat à venir – 2014-2020 – sera marqué par de grands changements dont les prémices commencent à nous être distillés depuis quelques années avec en tête la « réforme territoriale » (voir la carte des nouveaux cantons), les incertitudes qu'elle implique quant à l'avenir de notre commune ou de celui du Pays de Paulhaguet, mais aussi l'application des nouvelles normes. C'est le challenge qui attend la prochaine équipe municipale, quelle qu'elle soit.

Dans ce contexte pour le moins flou et incertain, il importe de faire le bilan de la situation de notre commune, de définir les enjeux à venir.

☑ **Le Bilan en 2008**

Élue en mars 2008, la dernière équipe municipale, renouvelée des 2/3 de ses membres, a trouvé une situation financière saine, un potentiel de bâtiments municipaux entretenus (mairie, gîtes, auberge…), plus de 38 km de routes vicinales goudronnées et un énorme réseau de chemins ruraux dont certains bien praticables, mais d'autres plus ou moins perdus.

Pourtant, le bourg languissait, le petit patrimoine (chapelles, maisons de béates, fontaines, lavoirs…) dépérissait pendant que la Communauté de communes passait « dans le rouge » et sous tutelle sans avoir, depuis sa création, apporté d'investissements dans notre commune.

☑ **Le Bilan au 1° janvier 2014**

Quelques semaines d'inventaire, en 2008, ont permis l'achèvement des projets en cours (réservoir de La Vernède, captages et réservoir de la source St Pierre, pistes de Lugeastre…) et de définir les nouvelles actions à mener. Sur la durée du mandat, ces actions se sont portées sur les différents domaines de compétences de la municipalité. (Se référer aux différents « Fil du Doulon », rubriques « Ce qui a été réalisé cette année »).

a) Les bâtiments communaux

- Rénovation complète (subventionnée) de l'auberge et celle, partielle, du gîte de groupe (la Grange) ; le but était de valoriser le patrimoine communal et de redynamiser le bourg quasi déserté.
L'auberge fonctionne, le grand Trianon est loué.

b) L'eau

- Projet réalisé d'adduction d'eau pour Louspech, Souvy, Maisonneuve et Chalus (subventionné) et prolongé jusqu'à La Vernède.
- Réseau de La Vernède en partie rénové.
-« Coup de pouce » significatif au Syndicat du Doulon pour sa jonction avec le Syndicat de Fontannes.

c) La voirie

- Cinq campagnes de 6 jours de « lamier » ont permis d'aérer la totalité du réseau goudronné pour un coût total d'environ 20 000€. L'appel au bénévolat pour le ramassage des branches, outre le fait de souder près de 40 bénévoles par roulement autour de cette tâche, situation unique dans la région, a permis d'économiser près de 20 000 autres euros sur les finances communales.
- Plus du tiers de la voirie a été regoudronnée (subvention) après curage des fossés: routes de Celhac-Pissechien-Estivareilles, accès du Mazel, de la Vèze, du Soleil, du Mas, de Tourchon, de Chevissières, route Maisonneuve-Pont de la Chippe ;
- L'ensemble du réseau a été plusieurs fois totalement « resuivi » en « emplois », mais aussi fauché et éparé.

De plus, la section Pont de la Chippe- RD19 a fait l'objet d'une convention entre l'entreprise Boutin, le Conseil Général et la municipalité pour son enrochement .

- Les travaux de soutènement de la RD 56, qui s'effondre dans le bourg, vont débuter incessamment (subvention).

d) Petit patrimoine et divers

Avec l'aide des différents employés communaux et l'appel à des entreprises locales :

- Rénovation de la chapelle St Roch, lavoirs de Celhac et de l'Hermitagne, maison de béate de Moissac-bas, fontaine l'Hermitagne (à l'aide des communaux)

- Abat-sons et quelques tuiles du clocher de l'église.
- Réparation du toit de la mairie.
- Réparation, rénovation et mise en peinture des portails du cimetière et de la mairie, des volets et rambarde de celle-ci, du monument aux morts, des allées du cimetière, des rambardes des ponts.
-Fleurissement du bourg et illuminations de Noël.
- Trois conventions ont été passées avec ERDF pour l'enfouissement des lignes à moyenne tension.

La trancheuse

e) Communication

- Création du « Fil du Doulon » (6 numéros parus à 215 exemplaires)
- Création du site internet municipal (10351 visiteurs différents en cinq ans): lien social, rayonnement de l'image de St Didier, économies sur la passation des appels d'offres.
- Création d'un gentilé

☑ Enjeux et perspectives

Sachant que tout ne peut se faire en un jour et que des choix seront nécessaires, quelle que soit la composition de la nouvelle équipe, elle trouvera des finances saines, un parc de bâtiments communaux et une voirie goudronnée entretenus et améliorés significativement. Pourtant, la multiplication des nouvelles normes obligatoires, le vieillissement de certains éléments du patrimoine et le soutien à la filière touristique nécessiteront des interventions.

a) Les bâtiments communaux et le bourg

- Assainissement, accessibilité, mise en sécurité, isolation des bâtiments communaux.
- Rénovation de la mairie.
- Poursuite de la redynamisation du bourg.
- Avenir de notre boulangerie.

b) L'eau

- Branchement de nouveaux hameaux.
- Mise en conformité des systèmes d'assainissement pour la municipalité et les particuliers (SPANC).

c) La voirie

- Réfection d'autres routes goudronnées (Lugeastre-Moissac-bas,Chalus-Tavernols-limites de Cistrière, Tourchon- Joux…).
- Amélioration des chemins non-goudronnés, surtout ceux « qui débouchent » (avec appel au bénévolat ?).
- Entretien des chemins classés « randonnée », ouverture de nouveaux itinéraires utilisant les tables de pique-nique.
- Acquisition (et remisage) d'un véhicule de service pour les agents, adapté à la diversité et à l'éloignement des chantiers.

d) Petit patrimoine et divers

- Quelques éléments (fontaines, abreuvoirs, toits de lavoirs, croix, maisons de béates…) doivent encore être restaurés dans une perspective touristique.
- Mise en sécurité ou élimination des ruines dangereuses et inesthétiques.
- Implication de nos artisans et producteurs dans l'effort touristique.

e) Communication

Dans ce domaine, une prise de conscience sur la nécessité d'être présent sur tous les supports offerts doit se poursuivre et être encouragée par tous les moyens : St. Didier doit d'une part faire connaître son image, et d'autre part que cette image soit moderne, actuelle, sereine, qu'elle marque la différence avec ses voisines et que les Saindiérois(es) en soient fiers. St Didier possède des outils que peu de nos voisins ont.

Des pistes:

- Poursuite et développement du Fil du Doulon.
- Poursuite et développement du site internet.
- Organisation d'une initiation à Internet pour ceux ou celles à qui ça fait peur.
- Recherche du meilleur débit internet possible, qui peut être porteur d'emplois.

En clair, il importe de faire savoir haut et fort que St. Didier est uni et bouge ; d'aucuns diront que ça ne marchera pas, mais ceux qui ne bougent pas sont assurés d'être écrasés.

Enfin l'enjeu majeur que nos nouveaux élus devront affronter est celui de la réforme des territoires, dont la publication récente de la carte des nouveaux cantons pose plus de problèmes qu'elle n'apporte de réponses, tant sur l'avenir de notre commune que sur celui de notre communauté de communes, des emplois et des services de proximité qu'apporte encore le bourg de Paulhaguet, redevenant simple commune, avec modification du mode de désignation des prochains conseillers communautaires. Il importera donc que la future équipe élue soit vigilante dans cette évolution, tant au Conseil municipal qu'au Conseil communautaire, mais aussi que les administrés soient attentifs et solidaires derrière elle.

Le coin des associations

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes avec 86 adhérents se porte bien avec un budget équilibré, les manifestations de l'été ont été bien suivies. Cette année le méchoui a eu lieu en aout et les jambons à la broche en juillet. Deux sorties: le Pal dans l'Allier où petits, jeunes et plus anciens ont pu s'amuser à leur guise et le cabaret du Moulin Bleu à Thiers .

Trois nouveautés aussi pour diversifier et plaire au plus grand nombre ont été organisées: reprise du bal Disco abandonné depuis quelques années , un thé dansant et un arbre de Noël pour 21 enfants de la commune.

L'assemblée générale aura lieu cette année **le samedi 8 mars à 16h30.** Trois membres sont renouvelables, et un poste est vacant. Vous pouvez proposer votre candidature à Danielle Noireault, la présidente

Calendrier prévisionnel des activités 2014

Fête patronale	**Samedi 24 mai : bal Disco**
	Dimanche 25 mai Fête P.
Jambons	**Samedi 19 juillet 20h 30**
Méchoui	**Samedi 16 aout 20h 30**
Thé dansant	**Dimanche 7 septembre 15h**
Belote	**Samedi 13 décembre 20h 30**
Arbre de noël	**Dimanche 14 décembre 15h**

Un voyage d'une journée est prévu aussi avant l'été, il sera dévoilé lors de l'Assemblée générale.
Tous les bénévoles sont chaleureusement remerciés, ils sont le nerf de l'association, sans eux rien n'est possible.

Les anciens combattants

Du changement cette année au sein de notre association. Suite au départ de Joël Pion (toujours adhérent) le bureau se compose comme suit; président: Hervé Romagon, vice président: Maurice Gallon, trésorier/ secrétaire: Paul Flory.
De la tristesse également lors de la disparition de notre camarade Raymond Fournier natif de Vintz.

Le rassemblement départemental annuel des ACPG-

CATM-VEUVES s'est déroulé à St Just Malmont où notre ami Antoine Flory, porte drapeau depuis plus de trente ans, s'est vu remettre la médaille de la fidélité pour son dévouement et son implication au sein de notre section. En effet il est toujours présent dans les cérémonies commémoratives ou celles de l'au revoir à nos camarades décédés.

Pour la cérémonie du 5 décembre - hommage aux morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats Tunisie Maroc - c'est à Paris quai Branly que l'on a pu apercevoir notre drapeau porté avec fierté par Joël Pion.

Vu l'état du drapeau des combattants et prisonniers de guerre de 39/45, sa réfection devient indispensable. Un projet dans ce sens est à l'étude.

Le Saint-Didier-mémoire-club

Fondée le 13 juin 2013, la jeune association DIMECLUB a connu sa première Assemblée générale le 02 novembre dans les locaux de la mairie. En liaison avec la Charte de cohésion sociale du Pays de Paulhaguet et M. Jean-François Comte, c'est elle qui, régulièrement assurée pour ses activités, a organisé quatre réunions de mémoire qui ont permis de fournir, du 23 au 25 août, la matière de sa première exposition des travaux réalisés pour reconstituer la vie de nos Aînés et qui s'ajouteront aux enregistrements de témoignages personnels pour construire et diffuser un ou plusieurs DVD et des brochures. Toutes les personnes intéressées peuvent soutenir l'association en y adhérant pour 5€/ an .Dans le même esprit, l'association prépare pour l'automne une nouvelle exposition (dates à préciser en fonction de la disponibilité des locaux des panneaux et des vitrines)

« *1914-1918, St Didier et la Grande Guerre* », retraçant à l'aide de photos, lettres, cartes, archives, témoignages et divers objets inédits, non seulement la contribution de tous nos « poilus » aux combats (morts, disparus, blessés, gazés ou indemnes), mais aussi, dans leur hameau d'origine, le sort de leurs familles pendant et après le conflit. Toute personne susceptible de prêter des documents ou des objets, de narrer des témoignages, des anecdotes… pour enrichir l'expo peut prendre contact avec ses organisateurs : Gérard Bruhat, Alain Miaille, François Mousson, F. et M. Sallé. D'avance, merci !

L'ACCA

Responsable de la rédaction M.Sallé
Le présent numéro a été édité à 215 exemplaires par CENTRE-COM à Brioude pour un montant total de 385€